



→ Mission

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le bénévole visiteur exerce sa mission sous la responsabilité du Président de l'association locale et de son conseil d'administration. Il réalise des visites de convivialité visant à développer le lien social. Son action peut être à destination des personnes âgées, en situation de handicap, des familles qu'ils soient clients de l'association ou non.

OBJECTIF DE LA MISSION

- Rendre visite aux personnes accompagnées sur demande ou de manière spontanée
- Créer du lien social en s'appuyant notamment sur la notion de proximité
- Encourager l'animation et les actions de développement du lien social

ENVIRONNEMENT DE LA MISSION

Cette mission implique un travail d'équipe avec l'association et un travail avec le Référent bénévole visiteur.



→ Détail des tâches

Proposer, organiser et assurer le suivi des visites à domicile :

- Recense via les bénévoles, le responsable de secteur et le personnel d'intervention, les personnes susceptibles d'être intéressées par des visites de convivialité.
- Prend contact avec les personnes non recensées et leur présente la mission de bénévole visiteur
- Propose aux personnes intéressées un rendez-vous
- Rend visite et, selon les choix des personnes, leur propose des animations et des loisirs : écoute, échange, lecture, jeux, promenades, rencontres...
- Lutte contre l'isolement et l'exclusion

Promouvoir l'association et la représenter :

- Fait connaître les valeurs et les projets de l'ADMR, informe sur les activités et services
- Participe aux animations organisées par l'association
- Assure une veille sur les besoins des usagers et promeut le développement de nouvelles activités



→ Compétences et qualités humaines requises

SAVOIRS

Connaître :

- Le secteur d'activité, les métiers de l'ADMR ;
- Le fonctionnement associatif ;
- Le mouvement ADMR, les statuts, le règlement intérieur, les valeurs, le projet politique ADMR ;
- Les principaux partenaires et le contexte local ;
- Les règles de confidentialité ;
- Les spécificités du public concerné et les activités de loisirs adaptés au public.

SAVOIR-FAIRE

Savoir :

- Animer une activité
- Rendre compte
- Communiquer, écouter de manière active, dialoguer

SAVOIR ETRE

Etre :

- Faire preuve de discrétion et de réserve
- De créativité
- D'esprit d'équipe
- D'écoute et d'empathie
- De bienveillance



→ Modalités pratiques

Lieu d'activité : le domicile des personnes accompagnées et l'association

Durée de la mission : permanente

Périodicité et disponibilités requises : en fonction de la disponibilité du bénévole

Profil recherché : Habitant le territoire



→ Accompagnement de la mission

Tuteur-référent-responsable de l'activité :

- Président de l'association
- Référent bénévole visiteur

Accompagnement proposé :

- Actions de formation/ information avec l'équipe cadre
- Formations Adyfor
- Réunions avec bénévoles